12653 - L’enchaînement des démons en Ramadan

question

Je voudrais une explication de ce que nous savons à propos de l’enchaînement des démons pendant le mois de Ramadan (Puisse Allah nous en protéger !). Je voudrais encore une explication concernant la possibilité pour les magiciens de continuer leurs activités pendant ce mois béni (Qu’Allah les maudisse).

la réponse favorite

Louange à Allah.

Oui, les démons peuvent se livrer à des instigations pendant le Ramadan, mais ils sont moins actifs pendant ce mois. Il a été rapporté de façon sûre que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : A l’arrivée du Ramadan, on ouvre les portes du paradis, on ferme les portes de l’enfer et on enchaîne les démons (rapporté par al-Boukhari, 3277 et par Mouslim, 1079). Selon la version de Nassaï (2106) : les plus mauvais démons y sont enchaînés .

Le terme maradah est le pluriel de marid qui signifie le plus rebelles.

Cela ne signifie pas que les démons deviennent complètement inactifs. Il signifie plutôt qu’ils sont affaiblis en Ramadan de sorte qu’ils ne sont plus capables de ce qu’ils faisaient en dehors de ce mois.

Il est probable que l’enchaînement ne s’applique qu’aux pires et pas à tous.

Al-Qurtoubi dit : Si on dit comment des maux et des péchés arrivent fréquemment en Ramadan malgré l’enchaînement des démons ? On répond en disant qu’on les empêche d’intervenir auprès de ceux qui observent un jeûne remplissant les conditions et les règles prescrites. On peut dire aussi que seuls les démons les plus méchants sont enchaînés, comme l’indiquent certaines

versions. On peut encore dire qu'il s'agit d'une diminution des maux. Ce qui est sensiblement le cas. Car il en arrive moins qu'en d'autres périodes. Toujours est-il que leur enchaînement tous n'implique pas nécessairement l'absence du mal et de la désobéissance puisque l'un et l'autre ont d'autres causes que l'intervention satanique, comme les mauvaises âmes, les habitudes odieuses et les démons à visage humain . Extrait de Fateh al-Bari.

Allah le sait mieux.